



BEHREN-LES-FORBACH, UNE INAUGURATION POUR CAMOUFLER LE DESASTRE !

Le mercredi 20 octobre à 11 heures,

FILIERIS (le nom du réseau de centres de santé du régime minier)

***organise l'inauguration officielle du nouveau centre de santé
au 1, rue Stanislas à Behren.***

Par contre, la CARMI de l'EST n'a pas fait de cérémonie quand elle a liquidé les 2 centres de santé existants à Behren alors que la pénurie de médecins s'intensifie dans notre bassin.

Selon la CARMI, au 1^{er} septembre, **10 postes de médecins sont vacants** en Moselle :

- 1 poste à Carling, 2 postes à Créhange, 1 poste à Farebersviller,
- 1 poste à Folschviller, 2 postes à Freyming-Merlebach, 1 poste à Sainte-Marie aux chênes,
- 1 poste à Schoeneck, 1 poste à Spicheren.

Il manque également 3 chirurgiens-dentistes :

- 1 poste à Creutzwald, 1 à L'Hôpital, 1 à Saint-Avold.

Ces chiffres sont bien en dessous de la réalité que subissent les affiliés et la population du bassin car il faut rajouter à cela tous les postes purement et simplement supprimés au cours des années et les arrêts de longue durée de médecins peu ou pas remplacés comme à Behren.

Ce sont probablement des milliers de patients de ces médecins qui sont aujourd'hui à la recherche de médecins qui accepteraient de les prendre dans leur clientèle. Et pour cela, ces affiliés se trouvent obligés de se tourner vers les médecins libéraux, eux - même

débordés.

Comment vont faire les personnes âgées et les autres pour se soigner alors que la Moselle-Est devient un désert médical tant au niveau des médecins généralistes que spécialistes (ophtalmos, dentistes, dermatos, radiologues, etc.), que les délais d'attente pour les rendez-vous de spécialistes sont de plusieurs mois et qu'il n'y a plus d'interlocuteur CARMI joignable par les affiliés.

Le régime minier utile à toute la population.

A nouveau, les gouvernants ont entamé des manœuvres pour s'attaquer au Régime minier. Ils préparent une Convention d'Objectif et de Gestion qui va définir le devenir du réseau de santé, du régime minier et de la CANSSM.

L'accès à l'offre de soin de notre régime est ouvert aux populations des bassins miniers ; sa pérennité avec la garantie effective jusqu'au dernier vivant nous concerne donc tous. Mais les gouvernants restent pressés de faire disparaître un exemple concret de ce qu'est une médecine salariée, sans franchises, sans dépassements d'honoraires, au service des populations.

La crise de la covid a mis en lumière les insuffisances criantes du système de santé dénoncées déjà bien avant par la CGT. Avant même que cette crise soit dépassée, si elle l'est un jour, les gouvernants travaillent à détruire un pan essentiel de l'offre de soin indispensable dans notre bassin minier comme dans les autres.

Cela est inacceptable. Les mineurs retraités ont connu des conditions de travail extrêmement dommageables pour leur santé et ils méritent une offre de soin qui soit à même de les prendre correctement en charge.

La situation sanitaire et sociale, largement dégradée dans nos bassins miniers nécessite des investissements pour répondre aux besoins de la population et non pas des restrictions et opérations immobilières faites au détriment de la population laborieuse.



La proximité, la gratuité, la qualité de l'offre de santé, le maintien du régime minier sont des exigences essentielles que la CGT va continuer à défendre dans les instances du régime et face aux gouvernants par l'indispensable mobilisation de la population.